



SAISON 2017/2018

PV N°2

du 03/07/2017

SOMMAIRE

Compte rendu Codir du 03/07/2017

- + Président
- + Secrétaire Général
- + Trésorier

- Commissions :
- + Com. Sportive
 - + Com. Technique
 - + Com. Jeune et Mini basket
 - + Com. Départementale Officiels
 - + Com. Discipline
 - + Com. Qualification
 - + Com. Basket Loisir
 - + Com. Salles et Terrains
 - + Com. Logistique

COMITE DEPARTEMENTAL de BASKETBALL des P.O.
Maison des Sports - Rue Duguay Trouin
66000 PERPIGNAN

Tél : 09 52 63 47 85
email: comitebasket66@free.fr

Permanences du Secrétariat

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------|----------------|----------|---------------|---------------|
| | 8h30 à 12h30 | | 08h 30à 12h30 | 08h30 à 12h30 |
| 14h00 à 17h00 | 13h 15 à 17h00 | | 13h15 à 16h45 | 13h15 à 16h45 |

| | | | |
|---------------------------|------------------------|-----------------------|--|
| Président | Bruno MARITON | 06 72 94 29 41 | maritonbruno@gmail.com |
| Vice-présidente | Nicole SANCHEZ | 06 85 21 87 65 | nsanchez66370@gmail.com |
| Secrétaire Général | Marc REBOUL | 06 12 21 58 70 | reboulmarc66@orange.fr |
| Trésorier | Georges NAVARRO | 06 84 37 39 69 | georgesnavarro66@free.fr |

Membres du Comité présents : Bruno MARITON, Nicole SANCHEZ, Marc REBOUL, Georges NAVARRO, Cécile AARAB, Véronique JORDAN, Isabelle ALLAIGRE, Sabrina QUEVEDO-JOUE, Michel FLEURY, Catherine TUBERT, Patrick BARBEAU, Carlos NEIRA, Michel DESTRAIN.

Invités : Nelly PRIOUX, Romain GOMEZ.

Excusés : Corine VALERIO, Yves ALIS, Philippe GIRALT.

Invité excusé : Emile GIMENEZ.

PRESIDENT

Bruno MARITON

- Le Codir du 3 juillet 2017 se déroule dans le Patio du restaurant « LE MIRAMAR » 12 avenue de la CÔTE VERMEILLE à 66140 CANET-EN-ROUSSILLON
- ✓ Bruno MARITON souligne l'excellent travail lors de l'AG ordinaire du 16 juin 2017. La mise à l'honneur surprise de la sélection départementale avec prise de photos a été appréciée ainsi que le buffet de clôture par un traiteur. Seul le club de SALLEILLES était absent pour qui la pénalité de 300 euros a été appliquée par le CD66 suite aux dispositions financières 2016-2017. Ce club a fait un courrier de recours en invoquant que leur assemblée était prévue de longue date et fixée également le même jour.
Le Codir vote **12 voix pour et 1 abstention** le maintien de cette pénalité financière mais est favorable pour un étalement de paiement. Bruno MARITON rencontrera le nouveau bureau de ce club pour faire le point.
- ✓ Un rappel sera envoyé aux clubs afin qu'ils complètent correctement lors de leur inscription pour le championnat 2017-2018 le nom du Président, du Trésorier, du Secrétaire et du Correspondant. L'adresse mail du correspondant doit être l'adresse de saisie des licences. Sans les coordonnées exactes, la saisie FBI est bloquée et les licences ne peuvent être prises.
- ✓ Bruno MARITON adresse les félicitations à Romain GOMEZ pour la réussite de sa formation de préparateur physique. Un diplôme qu'il faudra essayer de valoriser au travers des stages. Il reste maintenant à fournir les justificatifs de frais pour UNIFORMATION afin d'avoir certains remboursements.
- ✓ Le Président remercie les élus du CD66 pour leurs présences aux différentes AG des clubs de SALSES-ILLE-PIA-BAGES-ELNE-EVB-CABESTANY- CANET.
- La caisse de péréquation a remboursé par nécessité administrative le solde positif de 533 euros à USA TOULOUGES. Lorsque la liquidation judiciaire sera effective, toutes les procédures administratives (affiliation) auprès de la FFBB seront mises en place pour la nouvelle association. Idem pour les nouveaux clubs de PERPIGNAN/LE SOLER et ILLE SUR TÊT.
- Lors de leur dernier Codir, certains élus du CD11 ont insisté auprès de Natacha PAUDE la présidente pour se rapprocher rapidement du CD66 afin d'organiser une réunion de travail à la rentrée, après le 21 août.
- Participation le 1^{er} juillet à PARIS de Georges NAVARRO, Marc REBOUL et Bruno MARITON à la formation e-FFBB : nouvelle plateforme extranet à partir de Office 365 qui devrait permettre une meilleure communication, un gain administratif et technique pour toutes nos structures et les clubs.
- Reprise des réunions CCR le 19 août à TOULOUSE : Bruno MARITON sera présent.
- Obtention de 3000€ du CNDS sur le poste de secrétariat : aucune nouvelle pour les autres actions proposées.
- Organisation sur juillet et août des entretiens individuels avec les 2 salariés : Bruno MARITON rappelle qu'en fin de saison prochaine (fin juin ?) Nelly PRIOUX fera valoir ses droits à la retraite. Il faudra donc dès la rentrée anticipé ce départ par une réflexion interne et le lancement d'un futur recrutement : budget, fiche de poste, appel à candidature... un tuilage sera étudié.
- **Congés annuels des salariés** :

Nelly PRIOUX sera en congé du 14/07 au 20/08/2017.

Romain GOMEZ sera en congé du 12/07 au 20/08/2017.

La reprise pour les deux salariés est donc prévue le 21/08/2017.

Pendant leur absence, les mails et les courriers seront relevés ; en cas de nécessité, Bruno MARITON ou Marc REBOUL peuvent être joints.

SECRETARE GENERAL

Marc REBOUL

- Les PV 12 du 17/05/2017 et 13 du 7/06/2017 sont **adoptés à l'unanimité**.
- Le PV de l'AG a été envoyé à tous les clubs.
- **Courriers reçus :**

| N° | Date réception | EMETTEUR | OBJET |
|----|----------------|-------------------|---|
| 1 | | FFBB | Campus FFBB |
| 2 | | | LFB INFOS N°36 |
| 3 | | | RELEVÉ DECISIONS BF du 9 juin 2017 |
| 4 | | | BUREAU FEDERAL N°11 du 9 juin 2017 |
| 5 | | | LFB INFOS N°38 |
| 6 | 25/06/2017 | ILLE SUR TÊT | Demande de renseignements sur licences M |
| 7 | | FFBB | Pole formation Arbitrage 3x3 prochaines formations |
| 8 | | FFBB | Commission de discipline Entrée en vigueur du nouveau règlement |
| 9 | 27/06/2017 | Nicole SANCHEZ | Changement de mail : nsanchez66370@gmail.com |
| 10 | | BC SALLEILLEN | Demande d'annulation pénalité pour abs AG du Comité |
| 11 | | CD11 | Demande d'aménagement du règlement U11 |
| 12 | | SALLES LE CHÂTEAU | Invitation AG- présence M. REBOUL |
| 13 | | FFBB | Nouvelle toise |
| 14 | | CLV | Facture location de vaisselle TDR 2017 |
| 15 | 29/06/2017 | DDCS | Avis de réunion Interventions Temps périscolaire – M. REBOUL présent |
| 16 | | D. SABADEL | RF 2 pas d'équipe possible pour l'association si l'équipe RF1 n'est pas espoir |
| 17 | | CDOS | Formation PSC1 |
| 18 | | C. VALERIO | Recherche d'entraîneur |
| 19 | | ST CYPRIEN | Refus de la montée en RF2 |
| 20 | 01/07/2017 | FFBB | FFBB INFOS N°99 |
| 21 | | RIVESALTES | Facture TDR |
| 22 | | EVB | Refus de la montée RF2 |
| 23 | | CH. FREDOUET | Candidature spontanée Agent de développement |
| 24 | | NEO LOGIK | Facture camps d'été |

Courriers 16-19-22 :

Ces trois courriers font partie d'un même dossier. Le nouveau club PERPIGNAN LE SOLER METROPOLE BASKET ne peut pas engager d'équipe en RF2 car l'équipe RF1 n'est pas une équipe Espoir et le quota du règlement sportif régional ne permet pas d'avoir 4 équipes. Les clubs de ST-CYPRIEN et ENTENTE VALLESPER BASKET ont été invités à monter en RF2 mais ils ont refusé. Aucune équipe des PO ne sera donc en RF2, sauf si RIVESALTES est repêché.

Dates à retenir :

- 📅 28/08 : Codir 18h30 Maison des Sports
- 📅 11/09 : Codir 18h30 Maison des Sports suivie de la réunion des Présidents.
- 📅 16/10 : Codir 18h30 Lieu à définir
- 📅 13/11 : Codir 18h30 Maison des Sports
- 📅 11/12 : Codir 18H30 Maison des Sports
- 📅 **TDR 2018** : les 16 et 17 juin 2018

L'AG du Comité devra se tenir avant le 23 juin 2018.

TRESORERIE

GEORGES NAVARRO

- Le bénéfice net de la buvette lors du tournoi TDR s'élève à 1426 euros. Les dépenses globales importantes pour le camping doivent être vérifiées par Marc REBOUL et Sabrina QUEVEDO-JOUE. Toutes les autres dépenses seront également vérifiées afin que le bilan complet soit publié lors du prochain Codir.

-
- Grâce à l'intervention de Natacha PAUTE, le club de VILLEMOUSTAUSSOU a réglé sa dette financière de 400 euros due au CD66.
- Il est rappelé aux clubs encore en dette que l'affiliation est gelée tant que les sommes dues ne sont pas réglées au CD66.

COMMISSION SPORTIVE

SABRINA QUEVEDO-JOUE

- Le Codir valide à **l'unanimité** les jours et horaires des championnats bi-départementaux 2017-2018 pour toutes les catégories : il a été pris en compte les nouveaux jours et horaires fixés par la Ligue lors de son AG du 17 juin.
 - ☞ U11F et M : le samedi à 10h00 et si deux matchs : 9h00 et 11h00
 - ☞ U13F et M le samedi à 14h00 et si deux matchs : 14h00 et 16h00
 - ☞ U15M le dimanche à 10h00 et si deux matchs 9h00 et 11h00
 - ☞ U17M le samedi à 18h00
 - ☞ U20M le dimanche à 10h00 et si deux matchs 9h00 et 11h00
 - ☞ Le jour officiel pour les SF et SM départementaux est fixé le vendredi à 20h30. Cependant les matchs peuvent se dérouler du mardi au dimanche comme les saisons précédentes.

La reprise du championnat est prévue normalement pour début octobre voir fin septembre en fonction de la planification des calendriers la Commission Sportive bi-départementale devra se réunir avant le prochain Codir d'août afin de finaliser le fonctionnement des championnats bi-départementaux et des règlements sportifs.

- Il est rappelé que le CD66 essaiera de mettre en place une Coupe cette saison avec un weekend festif pour les finales.
- En catégorie U11 Romain GOMEZ propose d'instaurer en première phase une branche compétition et une branche triangulaire comme en U9. Cette nouvelle formule permettrait aux clubs de s'évaluer et en janvier les clubs auraient le choix de partir en compétition ou bien de rester en triangulaire. Cette proposition reste à discuter avec le CD11 qui a également fait des propositions sur le championnat.
- Une enquête sera lancée auprès des clubs pour l'organisation éventuelle des plateaux U7 le dimanche matin. Le retour d'expérience 2016-2017 montre une plus grande disponibilité des éducateurs et parents le dimanche que sur le samedi.
- Le secrétariat du CD66 va envoyer un mail aux clubs pour les inviter à compléter le formulaire de pré-inscription qui sera en ligne sur le site du CD66.

COMMISSION DE DISCIPLINE

PATRICK BARBEAU

- Toutes les pénalités financières dues aux dossiers disciplinaires sont payées excepté la pénalité de 150 euros pour le dossier N°5-2016/2017 pour lequel le secrétariat du CD66 envoie un rappel au club de PERPIGNAN.

CAISSE DE PEREQUATION

NICOLE SANCHEZ

- Nicole SANCHEZ et Véronique JORDAN se réunissent jeudi prochain pour finaliser correctement la situation de chaque club et transmettre le bilan financier, sur les premiers calculs finaux un écart significatif a été constaté et nécessite donc ce travail de vérification.
- **Rappel** : la caisse de péréquation sera étendue pour toutes les catégories la saison prochaine

L'ordre du jour étant épuisé, les élus du CD66 et les salariés souhaitent de bonnes vacances à tous.

Le Président
Bruno MARITON



Le Secrétaire Général
Marc REBOUL

